



## Commission Nationale des Droits de la Personne

B.P. 269 Kigali - Tél. : 00252 50 42 73/4 - Fax : 00252 50 42 70

Email : [cndh1@rwanda1.com](mailto:cndh1@rwanda1.com)

Web site : <http://www.cndp.org.rw>

### LA CONTRIBUTION DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE DU RWANDA A L'ETUDE SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

1. Do the national or local constitution or laws of your country prevent or restrict access to any student with disabilities to regular schools at any levels? (e.g. based on a diagnosis or an assessment of their capabilities).

Est-ce que la Constitution ou la législation nationale ou locale de votre pays éliminent les barrières qui empêchent ou restreignent l'inclusion d'étudiants handicapés dans le système éducatif ordinaire, à tous les niveaux ? (e.g. sur la base d'un diagnostic ou sur l'évaluation de leurs capacités).

Le droit à l'éducation est l'un des droits fondamentaux de la personne garantis à toute personne humaine comme stipulé dans l'article 40, alinéa 1 de la Constitution de la République du Rwanda du 4 juin 2003, telle que révisée à ce jour qui dispose que « **Toute personne a droit à l'éducation** ». Le même article, dans son alinéa 5 garantit le droit des personnes handicapées à l'éducation en attribuant à l'Etat l'obligation de « **prendre des mesures spéciales pour faciliter l'enseignement des personnes handicapées** ».

Ce droit est aussi garanti à tout Rwandais dans la Loi n° 02/2011/OL du 27 juillet 2011 portant organisation de l'éducation au Rwanda et dans la Loi n° 54/2011 du 14 décembre 2011 relative aux droits et à la protection de l'enfant.

Parmi les missions de l'éducation évoquées dans l'article 2 de la Loi n° 02/2011/OL du 27 juillet 2011 portant organisation de l'éducation au Rwanda, le point 11° dispose la mission suivante: « **éliminer toutes les causes et tous les obstacles qui handicapent l'éducation de la femme et des autres groupes humains nécessitant une attention particulière** ».

L'article 10 de la même loi garantit l'éducation même aux enfants avec un handicap sensible en prévoyant des écoles spécialisées comme suit : « **L'enseignement spécialisé vise à accueillir des enfants ayant une infirmité physique particulière, mentale ou les deux à la fois ne pouvant être scolarisés dans les écoles ordinaires, en vue de leur donner un enseignement et une éducation** ».

*susceptibles d'augmenter leurs facultés pour qu'ils puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins et participer au développement du pays ».*

Et l'article 48 de la Loi n° 54/2011 du 14 décembre 2011 relative aux droits et à la protection de l'enfant précise que « *les parents et les tuteurs des enfants ont l'obligation de scolariser les enfants et de veiller à ce qu'ils n'abandonnent pas l'école* ».

**2. Is all education of children and adults with disabilities under the control of the Ministry of Education? Please specify if other ministries (e.g. Social Affairs or Health) have control over some educational facilities and detail the functions of such facilities.**

**/ Est-ce-que l'éducation des enfants et adultes handicapés se trouve sous la tutelle du ministère de l'éducation? Veuillez préciser si d'autres ministères (e.g. affaires sociales ou santé) ont le contrôle de certaines institutions éducatifs et détailler leurs fonctions.**

Le Ministère de l'Education a la mission de l'éducation de tous les Rwandais, non handicapés ou handicapés tel qu'évoquait sur le site web de ce Ministère comme suit : *"The mission of the Ministry of Education is to transform the Rwandan citizen into skilled human capital for socio-economic development of the country by ensuring equitable access to quality education focusing on combating illiteracy, promotion of science and technology, critical thinking and positive values"*.

C'est dans ce sens que ce Ministère initie différentes réglementations, politiques et programmes en matière d'éducation à tous les niveaux et en considérant différentes catégories des personnes : enfants, adultes, femmes, personnes handicapées, ...

***[If it is strictly to do with education it is under the mandate of MOE but if it is to do with the welfare, health, then it is under the mandate of other ministries like the Ministry of Health, Minister of Local government, etc] : Information from the special needs education officer of MINEDUC***

**3. Does your country have a plan or program that progressively promotes the transformation of the education system into an inclusive education system including some or all of the following measures? (Please specify which measures):**

**/ Est-ce-que votre pays a établi un plan ou programme qui promeut progressivement la transformation du système scolaire en un système scolaire inclusif comprenant quelques ou toutes les mesures suivantes (Veuillez indiquer quelles sont ces mesures) :**

Le Ministère de l'Education a adopté des politiques qui comprennent des programmes et stratégies de mesures d'inclusion des personnes handicapées.

Parmi ces politiques, on citera par exemple les politiques qui incluent les personnes handicapées dont **“the Special Needs Education Policy”** qui vise à assurer l'accès équitable à l'éducation de base de bonne qualité pour les enfants qui nécessitent le plus l'éducation” et **“the Technical and Vocational Education and Training in Rwanda” (TVET)**, où est mentionné ce qui suit dans la partie des groupes cibles “L'action affirmative doit être adoptée en vue de s'assurer que les groupes vulnérables, en particulier les personnes handicapées, ont accès au TVET. Dans la mesure du possible, elles étudieront dans “les institutions de formation inclusive”.

**a. Merge budgets and administration of special education and regular education within a geographical area;**

**/ Fusionner les budgets et l'administration de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire dans une zone géographique donnée ;**

Au Rwanda, un budget est alloué au programme de « special needs education » qui est utilisé à l'appui de l'éducation des élèves et étudiants en situation d'handicap.

**b. Transform existing special education resources –special schools or classes- into resources to assist the mainstream system to accommodate students with disabilities;**

**/ Affecter les ressources existantes en matière d'éducation spécialisées –écoles ou classes spécialisées- à l'appui du système général pour inclure les élèves handicapés ;**

Plusieurs écoles spécialisées réservées autrefois aux enfants handicapés ont été transformées en écoles ordinaires incluant les élèves handicapés. Il s'agit principalement des écoles de HVP Gatagara dont celles de Nyanza, Huye, Rwamagana, ...

**c. Train special educators to serve as additional resources to regular teachers;**

**/ Former des éducateurs spécialisés afin qu'ils interviennent en complément des enseignants ordinaires;**

Les enseignants des écoles primaires et secondaires et des TTCs sont formés chaque année en méthodologie de l'éducation spéciale. Et des bourses d'études sont octroyées aux étudiants pour des études en Education spéciale.

- d. **Progressively transfer all students from special programmes to regular classes supported by the resource staff;**

**/ Transférer progressivement des élèves de programmes spécialisés vers des classes ordinaires, appuyées par le personnel pédagogique;**

Cela se fait surtout chez les enfants sourds-muets, qui, au niveau de l'enseignement primaire, peuvent être dans des écoles ordinaires avec des enfants n'ayant pas d'handicap ou dans des écoles spécialisées d'enfants sourds-muets. Et après l'enseignement primaire, ces enfants des écoles spécialisées continuent à l'école secondaire dans des écoles ordinaires avec les autres enfants non handicapés. Il s'agit des enfants sourds-muets des Frères de Saint Gabriel de Ngoma à Huye, ceux de Handicapés Réintégrés dans ses Droits (HRD) Muhanga, ceux de Nyamirambo, etc,...

***[There is no intention of transferring all children from special programs to regular classes at the moment. Some children will still need special programs as they cannot benefit much from the regular class, but can be in regular class for some hours for social integration] : Information from the special needs education officer of MINEDUC***

- e. **Allocate financial resources for the adequate accommodation, including reasonable accommodation, of all students and for technical assistance to support ministry of education officials, at the district, school and classroom level;**

**/ Affecter des ressources financières à la prise en charge adéquate de tous les élèves, en incluant du aménagement raisonnable, et à l'assistance technique visant à appuyer les fonctionnaires du Ministère de l'éducation, au niveau local, de l'école et de la classe ;**

Des ressources financières sont affectées aux différents programmes incluant des sous-programmes et activités d'aménagement raisonnable ou d'assistance technique en matière de « special needs education ». Cela apparaît dans le budget ordinaire du Ministère de l'Education dans différentes rubriques du budget alloué au Ministère de l'Education.

- f. **Revise testing methods to ensure that : (i) accommodation is made for students with disabilities and (ii) they allow accessing adequate certification to reach the next level of education or graduate when finished;**



**/ Revoir les méthodes d'évaluation : (i) pour assurer l'inclusion des élèves handicapés et (ii) afin que ces étudiants aient accès à une certification adéquate pour atteindre un niveau supérieur du système éducatif ou obtenir un diplôme à la fin du cursus scolaire ;**

Les méthodes d'évaluation ont été revues, et à titre d'illustration, aux élèves malvoyants ou aveugles, à la fin de l'enseignement secondaire, lors des examens de fin d'études secondaires, on dispose pour eux des examens écrits en « braille ».

- g. Provide pre-service and in-service training to teachers so that they can respond to diversity in the classroom (eg. Train teachers in classroom techniques such as differentiated instruction and cooperative learning);**

**/ Dispenser une formation initiale et un cours d'emploi aux enseignants afin qu'ils puissent réagir à la diversité dans la classe (e.g. former des enseignants aux techniques de prise en charge de la classe telles que l'enseignement différencié et l'apprentissage coopératif) ;**

Les enseignants des écoles primaires et secondaires et des TTCs sont formés chaque année en méthodologie de l'éducation spéciale.

*[There are training always being conducted for teachers both secondary & primary schools levels + conferences for university lecturers] : Information from the special needs education officer of MINEDUC*

- h. Ensure that conditions that constrain teachers to teach inclusively are addressed (eg. Address class size; Revise and adapt curriculum content in accordance with best practice; Ensure that school buildings and materials are accessible to children with disabilities and universal design is considered in construction);**

**/ Veiller à ce que les obstacles qui empêchent les enseignants de dispenser un enseignement inclusif soient levés (e.g. Réduire les effectifs, revoir et adapter le contenu des programmes en fonction des meilleures pratiques, veiller à ce que les bâtiments et les matériels scolaires soient accessibles aux enfants handicapés, et la conception universelle est considérée comme étant en construction) ;**

Les obstacles sont levés progressivement ; par exemple en disposant du matériel accessible aux étudiants handicapés au niveau de l'enseignement secondaire inclusif et universitaire et en construisant des bâtiments scolaires accessibles.

*[Class sizes have been dealt with though not a very high level, have morning & afternoon shifts have helped in reducing class sizes, Guidelines for construction of schools have been in place since 2009, The curriculum is also to be adapted in few months to come but some part of it have been adapted] : Information from the special needs education officer of MINEDUC*

- i. Recognize sign language as a language and teach sign language users in their own language in mainstream schools;

*/Reconnaître la langue des signes en tant que langue officielle et éduquer les utilisateurs de la langue des signes dans leur propre langue dans les écoles ordinaires;*

Un dictionnaire national de langue des signes est en cours d'élaboration pour être utilisé ultérieurement sur toute l'étendue du pays.

*[Some stakeholders are working with Rwanda National association of the deaf to have one agreed upon sign language, and once in place will be distributed in schools and taught to different people including teachers, students, different service providers etc] : Information from the special needs education officer of MINEDUC*

- j. Ensure support to attend to mainstream schools at request on individual basis, as reasonable accommodation measure;

*/ Assurer le soutien, sur la demande de la personne considérée, pour l'entrée dans une école ordinaire comme une mesure d'aménagement raisonnable;*

Cela se fait régulièrement dans les écoles ordinaires car les enseignants ont été formés dans la matière.

- k. Support organizations of persons with disabilities, civil organizations, including those of parents of children with disabilities, to build capacity on the rights to education and how to influence effective policy and practice.

*/ Aider les organisations de personnes handicapées, les organisations de la société civile, notamment celles des parents ayant des enfants handicapés, à renforcer les capacités en ce qui concerne le droit à l'éducation et les méthodes destinés à influencer effectivement les politiques et la pratique.*

Les organisations de personnes handicapées, les organisations de la société civile et notamment celles des parents ayant des enfants handicapés bénéficient de temps en temps des aides dans le domaine de l'éducation des personnes handicapées. Ces appuis proviennent soit de l'Etat (MIGEPROF) ou des ONGs internationales telle que Fondation Liliane.

La Commission Nationale des Droits de la Personne du Rwanda dispense régulièrement des formations aux organisations des Personnes handicapées ou des parents ayant des enfants handicapés et souligne dans ces formations le droit des personnes handicapées à l'éducation et explique comment parvenir à respecter ce droit.

***[This is mainly under the mandate of Local Government (MINALOC). (Strategies are being laid)] : Information from the special needs education officer of MINEDUC***

**4. Does your country have accountability mechanisms in place to monitor exclusion, school registration and completion of education by persons with disabilities and are persons with disabilities and their families directly involved in the process?**

***/Est-ce-que votre pays met en place des mécanismes de responsabilisation permettant de contrôler l'exclusion, l'inscription scolaire et l'achèvement des études des personnes handicapées et est-ce-que les personnes handicapées et leur famille sont directement impliquées dans le processus ?***

La Commission Nationale des Droits de la Personne (CNDP) du Rwanda prévoit la mise en place d'un mécanisme de suivi du respect des Droits des Personnes Handicapées en général dont le droit des personnes handicapées à l'éducation et les personnes handicapées seront impliquées dans ce mécanisme de suivi. Actuellement, la CNDP du Rwanda a déjà effectué deux enquêtes sur le respect des droits des personnes handicapées et les recommandations émises ont été soumises aux différents Ministères concernés dont le Ministère de l'Education.

***[Not yet in place] : Information from the special needs education officer of MINEDUC***

**5. Does your country have disaggregated data on children and adults with disabilities in education by facility (mainstream school, special school, social facility or institution, mental health institution, others), gender, impairment and environmental barriers that prevent or restrict access to education (transport, accessibility, affordability of services, other)? Please provide the available data.**



primaire dans les écoles ordinaires. Le Ministère de l'Éducation a aussi des statistiques de ces élèves et de ceux des écoles secondaires ordinaires, spécialisées et au niveau supérieur.

*[The MOE has data for children in both special & regular schools in its EMIS data base] :*